CAMPUS *le Mag'*

Le Campus, au cœur de 3 mois d'échanges
02

3 questions à Michel Gaillard, garant de la concertation
06

Immersion dans le Campus : suivez le guide !
08

CONCERTATION, REPRISE DE LA SAISON !

NATURELLEMENT
ENSEMBLE

CAMPUS
PARIS SAINT-GERMAIN
CENTRE D'ENTRAÎNEMENT & DE FORMATION

SEPT. 2017
#01

LE MOT DE L'ÉQUIPE

L'agenda du mois de septembre s'annonce bien rempli pour le Campus Paris Saint-Germain, le futur centre d'entraînement et de formation qui ouvrira ses portes à Poissy. Atelier, réunions publiques, permanence : de nombreux rendez-vous rythment cette rentrée. Toute l'équipe du Campus Paris Saint-Germain vous y convie. Nous comptons sur vous pour poursuivre les échanges constructifs engagés depuis le lancement de la concertation, le 27 juin dernier !

Parce que grâce à vous, le projet s'enrichit. Habitants, élus, entrepreneurs, acteurs associatifs de Poissy, d'Aigremont et de leurs environs, vous avez été nombreux à jouer le jeu en répondant présents aux premières rencontres. Un score plus que positif pour le projet, que vos questionnements et vos réflexions permettront d'affiner. Toute l'équipe du Campus Paris Saint-Germain vous remercie chaleureusement pour votre intérêt, votre implication et votre participation !

Alors, pour vous tenir régulièrement informés, nous avons souhaité vous mettre à disposition un journal. À l'image du dialogue stimulant engagé avec l'ensemble du territoire du Campus, *le Mag'* vous proposera des actualités, des tribunes, des reportages et vous permettra de suivre étape par étape, la réalisation du Campus.

Dans ce premier numéro, nous vous proposons un reportage pour revivre les premières réunions publiques (page 3), une visite guidée du Campus (pages 8 et 9) ou encore, la recette d'une concertation réussie selon le garant, Michel Gaillard (page 6). Enfin, le programme des rendez-vous de septembre (au dos) devrait vous convaincre de rejoindre l'équipe à la rentrée en participant à la concertation !

L'ÉQUIPE DU CAMPUS PARIS SAINT-GERMAIN

Réunion publique de lancement au théâtre de Poissy, 27 juin 2017

« Pour former nos champions et faire du Paris Saint-Germain l'un des 5 meilleurs clubs du monde, nous avions besoin d'un tel lieu d'exception. »

JEAN-CLAUDE BLANC
Directeur général délégué du Paris Saint-Germain

MÉMO EXPRESS

LA CONCERTATION...

C'est quoi ?
Un temps pour s'informer, poser ses questions, contribuer au projet.

Pourquoi ?
Le Paris Saint-Germain souhaite associer le territoire à son projet de futur centre d'entraînement et de formation, à Poissy.

Quand ?
Depuis le 27 juin et jusqu'au 27 septembre 2017. Retrouvez l'agenda des rendez-vous au dos !

Plusieurs rendez-vous sont proposés en septembre pour poursuivre ce dialogue constructif, notamment sur la circulation et les accès, les mardis 5 et 12 septembre (voir agenda complet au dos du journal).

Le Campus, au cœur de 3 mois d'échanges

De réunions de lancement en ateliers collaboratifs, vous êtes nombreux à avoir participé aux premiers rendez-vous de la concertation. Retour sur ces échanges.

« *Pourquoi avoir choisi ce site pour installer le nouveau centre d'entraînement du Paris Saint-Germain ?* » « *Combien de joueurs s'y entraîneront ?* » « *Comment comptez-vous vous insérer sur ce territoire des coteaux de la Seine ?* »

À Poissy comme à Aigremont, les questions ont été très nombreuses et constructives lors du lancement de la concertation, fin juin. Les responsables du Paris Saint-Germain et les architectes de l'agence Wilmotte & Associés, en charge de la réalisation du Campus, y ont répondu avec sincérité et précision. « *Le choix du site ? Il a pris quatre longues années*, a expliqué Jean-Claude Blanc, le directeur général délégué du Club. *Le site de Poncy, que le Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) autorise à bâtir, nous est apparu particulièrement bien situé par rapport au Parc des Princes et aux installations du Centre Ooredoo à Saint-Germain-en-Laye.* »

Stratégique sur le plan géographique, cet emplacement, desservi par les autoroutes A13 et A14, offre aussi de belles surfaces, dans un environnement de surcroît très accueillant. Un cadre parfaitement adapté, en somme, pour accueillir quelque 200 sportifs, joueurs des équipes masculines, professionnelles et en formation, de football et de handball du Paris Saint-Germain. « *Pour former nos champions et faire du Paris Saint-Germain l'un des cinq meilleurs clubs du monde, nous avions besoin d'un tel lieu d'exception* », a poursuivi Jean-Claude Blanc.

Les 74 hectares du site de Poncy constituent une formidable opportunité : terrains, espaces d'entraînement, hébergements, salles de classe... « *Tout est ici réuni pour que nous puissions former les talents de demain autour des valeurs de respect et de solidarité qui sont les nôtres* », a insisté le directeur général délégué du Club, avant de prendre le temps de répondre en toute transparence aux questions des riverains. Les échanges ont notamment porté sur l'agencement des différentes zones, qui a été réfléchi de manière à garantir la tranquillité des habitants des villages aux alentours, mais aussi sur les accès au Campus ou encore sur les aménagements extérieurs, tels que les pistes cyclables, sur lesquelles le Paris Saint-Germain compte travailler en concertation avec les collectivités locales. « *Nous ne voulons pas nous implanter sur ce territoire, mais nous y intégrer en douceur et être créateur de liens !* » a conclu Jamal Riffi, le directeur immobilier du Paris Saint-Germain, pour résumer l'état d'esprit du Club.

Réunions et ateliers de concertation doivent permettre de construire les fondations de la relation de bon voisinage que le Paris Saint-Germain appelle de ses vœux.

DANS LES COULISSES DU CAMPUS

Un campus solidaire

RÊVONS ENSEMBLE : deux mots forts de sens pour la Fondation du Paris Saint-Germain qui ouvrira sa troisième École Rouge & Bleu sur le Campus de Poissy, dans le département des Yvelines, qui constitue l'un des berceaux de la Fondation, tout comme celui du Club. Cette nouvelle école pourra accueillir des enfants du territoire en difficultés sociales ou scolaires, le soir et le mercredi après-midi. Au programme : une combinaison d'activités physiques et pédagogiques pour lutter contre l'échec scolaire et favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Demain, le Campus présentera également une configuration idéale pour accueillir « Les vacances du PSG », un programme porté par la Fondation et déployé actuellement à Clairefontaine. Il permet à des enfants de bénéficier de vacances sportives, éducatives et ludiques.

Un campus ouvert sur son territoire

Le Paris Saint-Germain a souhaité faire du Campus un projet en lien avec son territoire : de sa conception, à travers la période de concertation, moment privilégié d'écoute et de dialogue, et jusqu'à la vie du Campus après l'ouverture. Le Club prévoit par exemple d'organiser de façon ponctuelle des matchs entre les jeunes de la formation et certains clubs du territoire ou encore d'ouvrir certains entraînements au public. Toutes ces actions permettront de tisser des liens durables entre le Campus et son environnement proche, mais aussi d'imaginer de nouvelles synergies avec le Club et la communauté foot.

Une réunion thématique sur le rôle social et sportif du Campus Paris Saint-Germain est prévue **jeudi 14 septembre à 20 h** (voir agenda complet au dos du journal).

CHIFFRE CLÉ

+ DE 200 000

C'est le nombre de bénéficiaires de l'aide de la Fondation Paris Saint-Germain depuis 17 ans.

Rêvons ensemble

« *La Fondation, c'est le supplément d'âme du Paris Saint-Germain.* »

CHRISTINE LE GALL
Directrice de la Fondation Paris Saint-Germain

LE + DU CAMPUS

1000

C'est le nombre de personnes qui seront mobilisées pour la construction du Campus. À terme, l'exploitation du site créera 70 à 100 emplois directs et 200 à 300 emplois indirects.

RETOUR SUR

Les deux ateliers de juillet

Organisées par groupes de 5 à 8 personnes, autour de tables rondes, les discussions allaient bon train les lundis 3 et 10 juillet, lors des deux premiers ateliers de la concertation. Ici, sous le regard bienveillant du garant de la concertation, le dialogue est à double sens entre les participants, les responsables du Club, les architectes et le paysagiste présents.

Cartes et plans du secteur à l'appui, les participants se sont attelés à des problématiques concrètes : comment le Campus Paris Saint-Germain s'intégrera-t-il dans la vie du quartier, d'une part, dans le paysage, d'autre part ? Quels aménagements paysagers imaginer autour du Campus ? Dotés de post-it, les participants ont noté des commentaires et des suggestions transmis au Paris Saint-Germain, qui a pu en prendre connaissance en direct. L'ensemble des idées et des suggestions exprimées alimentera le travail des architectes qui vont poursuivre leur réflexion jusqu'au dépôt du dossier de permis de construire.

Sur un plan, les participants ont également pu aborder le sujet de la co-visibilité en identifiant les points de vue prioritaires. Un travail auquel ont été attentifs les architectes qui vont s'atteler à l'élaboration de nouvelles perspectives, qui permettront aux participants de se faire une idée plus précise de la vue qu'ils auront sur le site demain.

Interactifs et collaboratifs, ces ateliers permettent de participer à l'élaboration du projet, de rentrer plus en détail dans des thématiques clés et d'échanger directement avec les équipes du Club, le tout dans une ambiance conviviale !

Envie de participer au prochain atelier ?

Rendez-vous **mardi 12 septembre** pour approfondir la question des accès, flux et stationnements aux abords du Campus. Pour vous inscrire, une seule adresse :

concertation.campus@psg.fr

À LA TRIBUNE

3 questions à Michel Gaillard, garant de la concertation

> « Mon rôle consiste à garantir que toutes les conditions sont réunies pour que des réponses précises soient apportées au public. »

Quel regard portez-vous sur les premières rencontres qui ont eu lieu dans le cadre de la concertation ?

Les premières réunions et ateliers ont montré que les sujets mis à l'ordre du jour correspondent aux préoccupations du public, qu'il s'agisse de l'évolution de son cadre de vie, de la réussite de l'insertion paysagère du projet ou de la question des accès, qui sera le thème de l'atelier du 12 septembre. Je me réjouis que ce qui intéresse les riverains ait bien été mis au cœur de la concertation et des discussions qu'elle génère.

Quels sont selon vous les ingrédients d'une concertation réussie ?

Sur la forme, il faut que le maître d'ouvrage éclaire le public de façon précise et explicite, pour que celui-ci puisse se forger son opinion ; il faut que les rencontres se déroulent selon une méthode pertinente qui permette aux participants d'exprimer leurs préoccupations et de faire part de leurs suggestions. Cet objectif est atteint.

Sur le fond, il faut un maître d'ouvrage à l'écoute du public et il me semble que le Paris Saint-Germain enregistre les remarques qui lui sont adressées pour les intégrer, autant que possible, à son projet. Car, à ce stade, le projet n'est pas finalisé, c'est d'ailleurs tout ce qui fait l'intérêt et la difficulté de l'exercice : le dialogue avec le public se noue autour d'un projet qui va encore évoluer, qui comprend des points d'incertitude, si bien que le public a toute latitude pour émettre des avis qui sont susceptibles de faire évoluer le projet… autrement, la concertation n'aurait pas lieu d'être ! Mon rôle consiste à garantir que toutes les conditions sont réunies pour que des réponses précises soient apportées au public. Je crois que c'est le cas pour ce projet.

Quelles sont vos attentes pour la deuxième période de la concertation qui s'ouvre en cette rentrée ?

Cette deuxième période s'ouvre avec une réunion et un atelier thématiques sur la circulation et les accès*, un thème qui a été très présent dans les échanges d'avant l'été, y compris dans les discussions que j'ai eues avec des riverains qui sont venus me voir lors de ma première permanence. C'est un sujet fortement attendu, qui ne dépend pas que du Paris Saint-Germain, mais aussi du Conseil départemental et de la Communauté urbaine. Je pense qu'il devra être traité en mobilisant tous les acteurs concernés, pour que des réponses précises puissent être adressées au public.

* (voir agenda complet au dos du journal)

FOCUS

Une concertation préalable, qu'est-ce que c'est ?

Par souci de transparence et de partage, le Paris Saint-Germain a sollicité la Commission nationale du débat public (CNDP), une autorité administrative indépendante, pour organiser des échanges constructifs et collaboratifs avec le public, autour de son projet de création d'un centre d'entraînement et de formation à Poissy. Placée sous la surveillance d'un garant, personnalité indépendante nommée par la CNDP, cette concertation, qui prévoit un dispositif complet d'information et d'expression du public, est dite préalable, car elle intervient avant l'enquête publique. Un bilan de la concertation sera publié d'ici la fin de l'année.

Retrouvez tous les rendez-vous proposés en septembre au dos du journal.

LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

La concertation, c'est 3 mois d'informations et d'échanges. Si vous n'avez pas encore participé, il n'est pas trop tard :

- rendez-vous en mairie de Poissy, Aigremont, Orgeval, Chambourcy et Feucherolles, où vous pourrez consulter le dossier de la concertation, parcourir une exposition dédiée et déposer vos remarques dans les registres mis à votre disposition ;
- ou consultez le site Internet du Campus pour vous informer et participer depuis chez vous : **www.campus.psg.fr**

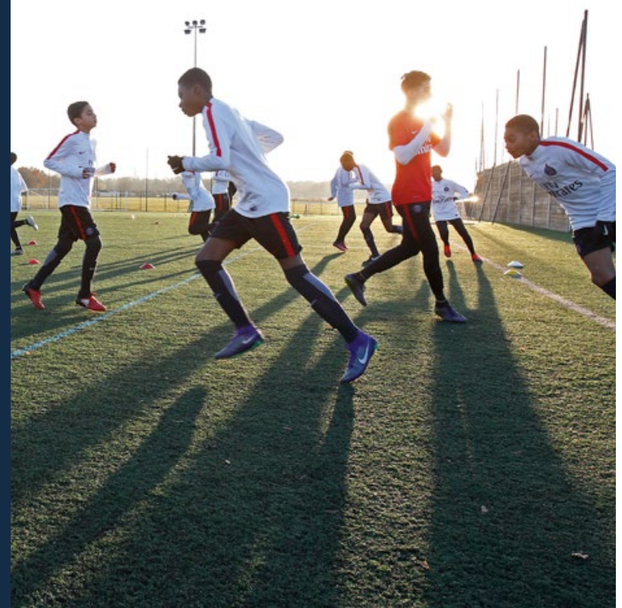

FOCUS

Quels matchs seront joués à Poissy ?

Des matchs de CFA, de la Women's Champion's League et de la Youth League se dérouleront sur le stade du Campus, au rythme d'un match par semaine maximum.

DANS LES COULISSES DU CAMPUS

Pourquoi parle-t-on de « Campus » ?

En référence à l'organisation spatiale des universités américaines et à l'esprit solidaire et fraternel qui y règne. L'appellation « Campus Paris Saint-Germain » évoque ce cocktail gagnant qui réunit, dans un environnement sain et sportif, des jeunes en formation et des professionnels, tous unis par des valeurs communes : le goût du travail et de la performance, de l'émulation et de la convivialité, du partage et de l'échange.

VISITE EN IMAGES

IMMERSION DANS LE CAMPUS : SUIVEZ LE GUIDE !

Vaste site de 1100 mètres sur 800 mètres, le terrain sur lequel sera bâti le Campus du Paris Saint-Germain est marqué par un dénivelé de 30 mètres, entre le point le plus haut – du côté de la forêt de Marly – et le point le plus bas, vers la Seine. Les architectes ont imaginé un projet capable de valoriser au mieux cette topographie atypique.

« L'entrée principale du site et l'accès aux tribunes des terrains sud se feront depuis la voie nouvelle, ce qui renforcera les liens avec le territoire, conformément à la philosophie générale du projet. »

JAMAL RIFFI
Directeur immobilier
du Paris Saint-Germain

« Nous allons créer trois terrasses pour composer avec la pente, ainsi que deux nouvelles voies : la première sera parallèle à la D113, la seconde lui sera perpendiculaire et remontera vers le hameau de la Bidonnière ».

LOUIS LAFARGUE
Architecte, agence Wilmotte & Associés

© Wilmotte & Associés, juin 2017.

ZONE 1 — CENTRE DE FORMATION

D'une superficie de 25 hectares, la zone 1 accueillera le centre de formation et de préformation du Campus Paris Saint-Germain. Les deux plateaux qui la composeront seront séparés par des bâtiments (vestiaires, résidences, locaux scolaires) qui viendront se nicher dans le dénivelé du terrain. Directement desservis par la nouvelle voie parallèle à l'A14, les terrains les plus bas disposeront de tribunes, qui pourront être ouvertes au public.

ZONE 2 — CENTRE D'ENTRAÎNEMENT

Sur 7,7 hectares, le centre d'entraînement des professionnels du football masculin fonctionnera de façon autonome. Il comptera trois terrains et des bâtiments comprenant vestiaires, balnéothérapie et chambres pour « la mise au vert » des équipes les veilles de matchs.

ZONE 4 — COUTURE URBAINE

Cette zone dite de « couture urbaine » représente une réserve foncière de 8 hectares, le long de la D113. Elle sera aménagée, dans un second temps, en fonction des besoins du territoire

ZONE 5 — COUTURE VERTE

Non bâtie, la zone de « couture verte » sera un lieu de détente (piste de footing) et de cultures (potager et pépinière) pour le Club. Elle servira de transition paysagère entre le Campus, d'une part, le hameau de la Bidonnière et la forêt de Marly, de l'autre.

ZONE 3 — STADE

Figure de proue du site, le stade du Campus sera visible depuis les deux autoroutes. D'une capacité de 3 000 places (avec possibilité d'agrandissement futur jusqu'à 5 000 places), il sera positionné à distance des hameaux. Il sera doté d'un parking paysager de 1 000 places et d'un espace dédié aux activités du Club.

Vue depuis la Maison du Campus

© Wilmotte & Associés, juin 2017.

CHIFFRE CLÉ

MOINS DE 10 %

C'est la part des surfaces bâties sur le site.

LE + DU CAMPUS

L'agence Wilmotte & Associés, architecte du Campus

Créée en 1975 par Jean-Michel Wilmotte, elle compte aujourd'hui 230 collaborateurs dans le monde entier. Parmi ses références dans le domaine sportif, on lui doit le centre de gestion sportive Ferrari à Maranello, en Italie, mais aussi les stades de Nice, Nanterre et Kaliningrad (en Russie).

L'IMAGE DU MOMENT

Située au cœur du Campus Paris Saint-Germain, la Maison du Campus constituera un point de rassemblement pour tous les joueurs, footballeurs et handballeurs, qui s'entraîneront à Poissy. Ce sera également un lieu chaleureux pour l'accueil de visiteurs. Elle disposera d'une cafétéria et d'un lounge avec terrasse, d'une salle de restauration, d'une bibliothèque/librairie, d'espaces de réunion, d'un amphithéâtre et de bureaux. Son architecture très ouverte offrira des perspectives généreuses sur les aménagements paysagers du site.

« L'intégration du projet dans le site est notre leitmotiv. La faible densité des bâtiments que nous construirons nous laissera beaucoup de liberté pour l'intégration paysagère du Campus. »

RALF LEVEDAG
Architecte, agence Wilmotte & Associés

VOTRE AGENDA DE LA RENTRÉE

05

Réunion publique thématique sur la circulation et les accès aux abords du Campus

MARDI 5 SEPTEMBRE, 20 H

Forum Armand Peugeot,
45, rue Jean-Pierre-Timbaud, à Poissy

07

Permanence pour échanger avec le garant de la concertation, Michel Gaillard

JEUDI 7 SEPTEMBRE, DE 16 H À 19 H 30

École La Bidonnière,
7, rue de la Bidonnière, à Poissy

12

Atelier thématique Comment les accès, les flux et stationnements s'organiseront-ils aux abords du Campus Paris Saint-Germain ?

MARDI 12 SEPTEMBRE, 20 H

(sur inscription à l'adresse concertation.campus@psg.fr)

Restaurant du complexe sportif Marcel Cerdan,
129, avenue de la Maladrerie, à Poissy

14

Réunion publique thématique sur le rôle social et sportif du Campus

JEUDI 14 SEPTEMBRE, 20 H

Centre de diffusion artistique,
53, avenue Blanche-de-Castille,
à Poissy

27

Réunion publique pour clôturer la concertation

MERCREDI 27 SEPTEMBRE, 20 H

Théâtre de Poissy,
place de la République, à Poissy

Pour tout savoir sur le Campus, suivre l'actualité et participer à la concertation, rendez-vous sur www.campus.psg.fr

sense • 12854